

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 septembre 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 septembre 2021

ASSAINISSEMENT - DÉGRÈVEMENT EXCEPTIONNEL À LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN ROHAN DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE SERVICE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Florent SIMMONET, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, François BONNET à Olivier D'ARAUJO, Yamina BOUDAHMANI à Thibault HEBRARD, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Françoise BURGAUD à Jean-Pierre DIGET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, François GUYON à Romain DUPEYROU, Christine HYPEAU à Nicolas VIDEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Gérard LEFEVRE à Ségolène BARDET, Alain LIAIGRE à Clément COHEN, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Philippe TERRASSIN, Mélina TACHE à Yvonne VACKER, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021

ASSAINISSEMENT - DÉGRÈVEMENT EXCEPTIONNEL À LA COMMUNE DE FRONTENAY ROHAN ROHAN DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE SERVICE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le règlement du service d'assainissement collectif de la CAN ;

Vu la facture n°1126221701079 du rôle 2021-700, d'un montant de 21 150,54 € afférant à la redevance d'assainissement collectif du stade municipal (site 289 239Q) de Frontenay Rohan Rohan pour l'année 2020 ;

Vu la demande de dégrèvement de la commune de Frontenay Rohan Rohan ;

Considérant que l'eau consommée sur la période facturée (5 004 m³ sur 365 jours) a essentiellement été affectée à l'arrosage du stade et n'a pas été rejetée dans le réseau public d'assainissement collectif ;

Considérant que la commune s'engage à procéder aux travaux d'installation d'un compteur spécifique affecté à l'arrosage du stade et dont la consommation d'eau ne sera pas soumise à la redevance d'assainissement collectif ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde à titre exceptionnel, à la commune de Frontenay-Rohan-Rohan un dégrèvement de la redevance d'assainissement collectif équivalent à la consommation d'eau excédant la moyenne des trois années précédentes et calculé de la façon suivante :
 - Consommation moyenne des 3 années précédentes : 1 861 m³ sur 365 jours ;
 - Volume dégrévé : 3 143 m³ soit 13 106,31 € ;

- Prévoit pour l'avenir les conditions de dégrèvement ci-dessous pour les demandes similaires :
 - L'utilisateur doit avoir installé un compteur d'arrosage au moment de sa demande ;
 - Le dégrèvement porte au maximum sur une période facturée d'une année ;

- Le volume dégrevé correspond au volume excédant la consommation moyenne des trois dernières années.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué